Mise en ligne : 16 mai 2016.
Dernière modification : 27 octobre 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

ANCIEN ANIMATEUR EN FRANCE DES SYNDICATS JAUNES, ANTISÉMITE, ANCIEN DÉPUTÉ DU FINISTÈRE (1906-1910), PIERRE BIÉTRY ASSOCIÉ À SON AMI ALBERT DE GUIGNÉ, TENTE DE SE « REFAIRE » COMME PLANTEUR D'HÉVÉAS À CAM-TIÊM ET ANIMATEUR DU *BULLETIN FINANCIER DE L'INDOCHINE*

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bulletin_economique_IC.pdf

Pour les braves gens
[familles des agents de police et soldats tués ou blessés]
NOTRE SOUSCRIPTION
(*Le Figaro*, 16 octobre 1906)

Comte Albert de Guigné, adm. de la Sté *Le Jaune* 25 00

———————

(*Le Figaro*, 26 juin 1907)

Les compatriotes, les amis et de nombreux admirateurs d'Alfred Poizat lui offraient, hier, ainsi qu'à ses interprètes, un déjeuner, pour fêter le grand succès d'*Électre,* tant à la Comédie-Française que dans les diverses villes de France et d'Algérie où M. et Mme Silvain ont fait acclamer la belle adaptation du poète. Fête cordiale et charmante où tous, unis dans une même sincérité de sentiments, ont exprimé leur joie d'avoir vu M. Alfred Poizat ajouter un peu de gloire encore au patrimoine littéraire du Dauphiné.

M. de Jean de Mitty, doublement Dauphinois, et par son affection pour la petite patrie de la-bas et par son culte pour Beyle-Stendahl, présidait cette fête. Autour de lui avaient pris place, sans nulles préséances :

… Pierre Biétry, …Albert de Guigné…

———————————

Suivant contrat de vente de gré à gré en date du 9 mai 1912, approuvé en Conseil privé le 11 du même mois, MM. d'Angouvart *[sic : Fernand Hangouwart]* et d'Esperiès s'étaient rendus acquéreurs pour le prix de 9.828 $ 80, soit 5 $ l'hectare, d'un terrain domanial de 1.965 ha 75 sis au village de Cam-tiêm, canton de Phuoc-thanh, province de Biênhoà.

Le 25 juillet de la même année, ces acquéreurs ont cédé à M. [Albert] de Guigné tous les droits qu'ils possédaient sur ce terrain et ce dernier a pu y complanter plus de 300 hectares en hévéas.

(*Procès verbaux du Conseil colonial*, 14 octobre 1924).

———————————

AU PAYS DES PAGODES

(*Les Annales coloniales*, 18 février 1913)

Après le comte d'Osmoy, […] voici un autre parlementaire qui, lui non plus, ne brigua point à nouveau, en 1910, les suffrages que la ville de Brest lui donna en 1906, dans un moment d'enthousiasme, vite tombé d'ailleurs, qui suit à son tour la même voie.

C'est ainsi que M. Pierre Biétry, ancien député du Finistère, qui laissa à la Chambre une mémoire tapageuse, tente la fortune sur les rives du Mékong et du fleuve Rouge.

Mais tandis que le comte Tanneguy d'Osmoy avait été chargé d'une mission officielle, Pierre Biétry, lui, confiant dans l'initiative privée, est dans les affaires.

———————————

5 mars 1913 :
remariage de Pierre Biétry à Saïgon avec
Walburg, Wally, Marie, Léopoldine, Adelaïde de Kloëckler de Weldegg-Munchenstein

N°12.-
Mariage
Entre:

M. Biétry,
Pierre, Jules;
Et

Mlle de Klöckler de Weldegg-Münchenstein, Walburg, Wally, Marie, Léopoldine, Adelaïde.

L'An mil neuf cent treize, le cinq du mois de Mars, à quatre heures du soir, par devant nous Henri, Gros, Conseiller Municipal, délégué dans les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la ville de Saigon (Cochinchine), pour la célébration des mariages européens, ont comparu en l'hôtel de ville: Pierre, Jules, Biétry, âgé de quarante ans, ancien député, directeur de la plantation de Camchiem, province de Bienhoa (Cochinchine), domicilié à Saigon; divorcé en premières noces de Anna, Léa, Grillet; né à Pêche l'Eglise, canton de Delle, département du Haut Rhin, le neuf Mai mil huit cent soixante douze; fils majeur de Charles, Louis et de Lina, Mougin, son épouse, tous deux décédés, d'une part; et Walburg, Wally, Marie, Léopoldine, Adelaïde, de Klöckler de Weldegg-Münchenstein, âgée de quarante ans, sans profession, de nationalité française acquise dans les conditions de l'article dix du Code Civil, domiciliée à Saigon; née à Colmar (Haute Alsace), le premier Décembre mil huit cent soixante douze; fille majeure de feu Charles, Léon, Philippe, baron de Klöckler de Weldegg-Münchenstein, sujet allemand et de Anne, Wilhelmine, Rosemonde, de Crotha, sa veuve, sans profession, domiciliée à Ville-d'Avray, département de Seine et Oise, d'autre part; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont la---

Acte exhumé par Gérard O'Connell dans les Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence

Saïgon
Importante arrestation
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1914)

Saigon, le 27 mars à 8 h. 30

Le service de la sûreté a mis la main sur le nommé Huynh-dinh-Nhon, ancien caï au service de M. Biétry, recherché pour l'incendie de sa plantation. C'est un bandit dangereux.

———————————

COCHINCHINE
Les événements et les hommes
(*Les Annales coloniales*, 13 juin 1914)

Nos lecteurs n'ont point oublié les deux incendies successifs qui, en moins d'un an, dévastèrent partiellement les plantations de Biên-hoà, et qui semblaient tous deux dus à la malveillance.

Le colon ainsi atteint dans sa propriété, M. Biétry, s'adressa à l'administration supérieure afin d'obtenir et la recherche des coupables, et une protection plus efficace non seulement de ses biens mais de ceux de tous les cotons. Cela ne semblait point d'une exigence outrée, vu les efforts que font nos compatriotes sur le sol indochinois et les capitaux qu'ils y risquent.

Il ne reçut, nous l'avons raconté ici même, point de réponse de la justice qui paraissait avoir oublié son adresse, alors que le fisc, s'en souvenant à merveille, lui envoya sa feuille d'impôts. La justice, ayant mis la main sur les incendiaires, qui avouaient, leur rendit la liberté. M. Biétry, peut-être, en conçut quelque mécontentement, mais on ne lui fournit guère d'explications.

Cependant, son cas n'avait point été perdu de vue par l'administration supérieure. Ainsi qu'on va le voir, celle-ci reconnaît que la propriété est insuffisamment protégée en Indochine française. C'est pourquoi elle invite les planteurs français à se garder davantage leur indique même comment s'y prendre.

Voici ce qu'écrit à ce sujet, dans son numéro de mai 1914, l'*Asie française* :

On a été assez ému, en Cochinchine, de plusieurs attentats dirigés contre des propriétés françaises. Par deux fois en un an, le feu a été mis dans une plantation d'hévéas située à Cam-Tiêm, province de Bien-Hoa. La victime était un homme qui fut célèbre à un moment en France, M. Pierre Biétry, ancien député. Les coupables purent être arrêtés ; mais, malgré leurs aveux répétés et circonstanciés, ils furent, en fin de compte, relâchés purement et simplement. M. Biétry n'a pas fait faute de protester contre cette décision judiciaire et, comme il n'obtenait pas satisfaction, il a fait défendre sa cause par l'Association des planteurs de caoutchouc. Cette dernière, à son tour, a câblé au Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine à Paris, le priant d'intervenir auprès du ministre des colonies. Celui-ci devra vraisemblablement s'incliner devant l'autorité de la chose jugée et il pourra tout au plus demander qu'à l'avenir, la propriété française se trouve mieux défendue dans la colonie.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que l'autorité administrative négligeât ce problème essentiel, et le lieutenant-gouverneur de Cochinchine vient précisément de fixer, par une importante circulaire, ce qui peut être fait dans cet ordre d'idées. Il rappelle, tout d'abord, aux planteurs qu'ils ont la faculté de recruter des gardes-champêtres assermentés, et ceux-ci peuvent suppléer aux postes de police insuffisamment

nombreux qui existent actuellement. Des brigades mobiles vont, en outre, à titre d'essai, être installées dans une ou deux provinces.

Le lieutenant-gouverneur de Cochinchine se propose ensuite d'exercer un contrôle plus sérieux de la main-d'œuvre. Cela est évidemment un peu l'office des planteurs eux-mêmes, et le chef de la colonie leur recommande, en effet, de veiller à ce que les individus qu'ils engagent aient leurs papiers parfaitement en règle. Mais l'administration peut, de son côté, prendre des précautions quand il s'agit d'amener de la main-d'œuvre, des pays voisins, de l'Annam et du Tonkin. Dans ce cas, le gouverneur est d'avis, au lieu d'une identification sommaire, démunir chaque coolie d'une carte portant sa photographie.

Cette carte devrait être établie en trois exemplaires dont l'un resterait entre les mains de l'engagé, le second entre les mains de l'engagiste, et le dernier serait classé au service de l'immigration.

Enfin, le lieutenant-gouverneur recommande aux planteurs, en attendant que l'Administration ait pu multiplier les moyens de communication nécessaires, au programme de l'emprunt figurent notamment des crédits pour la construction de routes desservant, les plantations de caoutchouc, d'établir eux-mêmes à frais communs un ou plusieurs bureaux postaux ou télégraphiques.

Le moment est malheureusement mal choisi pour demander aux planteurs de consentir de nouveaux sacrifices, et il faut espérer que les finances de la colonie se trouveront bientôt suffisamment équilibrées pour que le gouvernement prenne à sa changé les frais de cette défense de la propriété qui est une des conditions essentielles pour la réussite de la colonisation.

———————————

PLANTATION DE CAM-TIEM

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, nº 45, déc. 1914, p. 48)

Propriétaire : comte Albert de Guigné.
Directeur : P. Biétry.
Situation : au village de Cam-tiêm (Biênhoà).
Superficie: 2.000 hectares.
Nombre d'hectares en culture : 400.
Nombre d'arbres : 104.600.
Plantation : 6 mètres en carrés.
Pépinières : 50.000 arbres.
Plantation projetée en 1913 :
50.000 arbres en plantation directe.
7.000 cocotiers.
30.000 kapok.
2.000 cacaoyers.

———————————

PLANTATION DE CAM-TIÊM

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 169)

de Guigné et Bietry (hévéas), à Xuân-lôc
M. BIETRY, directeur.

———————————

PLANTATION DE CAM-TIÊM

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, nº 50, 1er trim. 1916, p. 62)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1916.pdf

Propriétaire : comte Albert de Guigné.
Gérant : M. Henry.
Situation : village de Cam-tiêm.
Superficie : 2.000 hectares.
Superficie plantée : 150 hectares.
Plantation : 6 mètres en carré.
Cocotiers : 1.500 arbres.

———————————

Lettre de MM. Biétry et Dugain offrant des caisses à caoutchouc

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 17 octobre 1918)

Saigon, le 1er octobre 1918.
Monsieur le président du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine

Monsieur le président,

Nous vous serions obligés de vouloir bien porter à la connaissance des planteurs par la voie du *Bulletin de la Chambre syndicale des planteurs*, que nous sommes en mesure de fournir des caisses de caoutchouc, du modèle exposé dans le hall de la Douane, au prix de 1$ 20 la caisse, démontée, et prise à quai par les soins de l'acheteur.

Les dimensions de ce modèle sont les suivantes : 0 m. 71 x 0 m. 68 x 0 m. 33, épaisseur des planches 15 m/m plus 4 côtés en petites planchettes renforçant les extrémités longues de la caisse.

Nous avons aussi un autre modèle, plus avantageux que nous pouvons livrer, toujours sous palan. au prix de 1 $ 40. Voici les dimensions de ce modèle : 0 m. 80 x 0 m. 60 x 0 m. 40.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre considération distinguée.

BIÉTRY ET DUGAIN.

———————————

NÉCROLOGIE

Décès de M. Biétry

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 27 novembre 1918)

Le président a le pénible regret de faire part à ses collègues de la perte que vient d'éprouver le Syndicat en la personne de M. Biétry, décédé à Saïgon le 22 novembre 1918 [1], à l'âge de 46 ans.

Le président retrace la part active que prit M. Biétry dans les travaux du Syndicat et termine son allocution en présentant à Mme Biétry l'expression de ses condoléances émues.

La Chambre syndicale s'associe aux paroles de son président.

———————————

NÉCROLOGIE

———————————

[1] Et non le 3 décembre 1918, comme l'écrit Jean Jolly, Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940.

(*Le Journal des débats*, 6 décembre 1918)

On annonce la mort à Saïgon de M. Pierre Biétry, qui fonda les syndicats qualifiés de « jaunes » et qui représenta à la Chambre des députés l'arrondissement de Brest.

———————————

AEC 1922 :

Plantations de caoutchouc

Plantation de Cam-Thiêm *[sic : Cam-Tiêm]*(de Guigné et Blétry *[sic : Biétry († 22 nov. 1918)]*, propr.), Xuan-lôc.

———————————

Plantation de Cam-Tiêm

(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1er septembre 1923)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1923.pdf

Village de Cam-Tiêm, à 90 km de Saïgon, 13 km de la gare de Xuan-Lôc.
Voies d'accès : chemin de fer de Phantiet et route Chesne.
Propriétaire : comte Albert de Guigné.
Superficie : 2.000 hectares.
Superficie plantée : 150 hectares.
Plantation : six mètres en carré.
Nature du terrain : terres rouges.

———————————

154

BIENHOA. — Demande de prorogation de délai de mise en valeur de la concession A. de Guigné

(*Procès verbaux du Conseil colonial*, 14 octobre 1924)

Rapport au Conseil colonial

(Dossier no 7001)

… M. [Albert] de Guigné … a pu… complanter plus de 300 hectares en hévéas. Mais, à la suite de trois incendies successifs, cette plantation a été complètement détruite et, par suite, de cette circonstance malheureuse, ce colon a dû renoncer momentanément à l'exploitation de sa concession, d'autant plus que, sur ces entrefaites, il a aussi perdu son gendre qui a été tué pendant la guerre, laissant à sa charge une veuve avec huit entants auprès desquels il a dû se fixer *[sic]*.

Or par lettres des 12 et 20 juin et 3 septembre de cette année, M. de Guigné a fait connaître qu'il comptait reprendre la mise en valeur du terrain dont il s'agit, mais que s'étant aperçu que le délai réglementaire imparti à cet effet était expiré depuis le 11 mai 1922, il sollicitait dans ce but un nouveau délai.

Tenant compte des faits ci-dessus exposés, l'Administration locale a l'honneur de proposer au Conseil colonial de vouloir bien accorder à M. de Guigné un délai supplémentaire de cinq ans, à compter du 11 mai 1922 pour lui permettre d'entreprendre à nouveau l'exploitation de sa concession.

Saïgon, le 13 octobre 1924.
Le gouverneur p. i. de la Cochinchine,
Tholance.

Rapport de la commission

Messieurs,

Les circonstances véritablement exceptionnelles dans lesquelles la mise en valeur de cette concession a été entreprise, puis abandonnée, les raisons spéciales, que fait valoir le concessionnaire actuel, sont autant de motifs qui ont déterminé votre commission à émettre un avis entièrement favorable à la proposition de l'Administration.

Votre commission se range donc aux conclusions du Gouvernement et vous propose d'accorder à M. de Guigné, une prorogation de 5 ans du délai de mise en culture de son terrain, à compter du 11 mai 1922.

Le Rapporteur,

Dusson.

M. le président. — Je mets aux voix les conclusions du rapport de la Commission. (Adopté).

———————————

Arnaud de Vogüé,
Ainsi vint au monde... la S.I.P. H. (1905-1939),
Amicale des anciens planteurs d'hévéas, Vichères, 1993
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIPH_Arnaud_de_Vogue.pdf

[49] Bien peu de gens en France aujourd'hui, se souviennent encore de l'affaire dite des syndicats « jaunes », comme d'ailleurs du nommé [Pierre] Biétry qui en avait conçu l'idée et en demeura pendant quelques années le maître d'œuvre.

Il s'agissait, à l'origine, aux alentours de l'année 1900, d'essayer de faire face à ce qu'on appelait alors les syndicats « rouges », c'est-à-dire en fait la C.G.T., qui, principalement dans les mines, le textile, et un peu dans la sidérurgie, s'était acquis une influence dominante sur des populations ouvrières dont les conditions d'existence étaient, à l'époque, fort sévères.

Cependant, ses méthodes de propagande et de recrutement, souvent à base d'intimidation et d'un assez large emploi de la « chaussette à clous », ne lui valaient pas que des succès, toujours et partout.

Un homme courageux prit un jour l'initiative d'organiser et de coordonner, dans diverses régions, les résistances spontanées que l'action, généralement brutale, de la C.G.T. suscitait autour d'elle. Ce fut Biétry, lui-même d'origine fort modeste et sincèrement attaché au mieux-être de ses mandants.

Il estimait que la contestation et les grèves n'étaient pas les voies les mieux assurées pour y parvenir.

Bien entendu, le soutien et les encouragements de milieux patronaux ne lui firent pas défaut et, en contrepartie, il ne tarda naturellement pas à subir les multiples effets d'une hostilité gouvernementale déguisée ou ouverte.

Poursuivant ses efforts de pénétration dans le monde ouvrier, il fédéra sous le nom de syndicats « jaunes » bon nombre d'associations non cégétistes qui s'étaient créées ici ou là.

[50] Le choix de la couleur était, pour le moins, malheureux, et les quolibets ne tardèrent pas à pleuvoir.

D'autre part, si Biétry avait montré dans les débuts qu'il possédait quelques-unes des qualités nécessaires à qui veut tenter de jouer un rôle de tribun dans le monde ouvrier, il était apparu, à l'usage, qu'il manquait d'étoffe, et aussi de discernement dans certaines de ses relations.

L'appui patronal lui avait été indispensable. Au fil du temps, il ne réussit pas à obtenir qu'il lui soit dispensé de manière mieux dissimulée.

Finalement, malgré quelques réussites isolées, l'échec des syndicats « jaunes » devint patent, et il ne resta plus à ceux qui en avaient soutenu l'initiative qu'à essayer d'organiser une retraite en bon ordre et de la conduire avec le maximum de discrétion.

On s'accorda à penser qu'il serait souhaitable que Biétry lui-même disparût de la scène. Le gouvernement, à qui la perspective de son effacement plaisait fort, ne se refusa pas à y apporter son aide.

La formule si éprouvée, qui avait tant servi — et servirait encore — pour faire sortir honorablement des fils de famille décavés hors des circuits parisiens, allait encore être employée, mais, cette fois-ci, au profit d'un dirigeant syndicaliste que les événements (et ses propres faiblesses) avaient mis à la côte.

Et c'est ainsi que l'excellent Biétry se retrouva un jour en partance pour Saïgon, quelque temps avant la date fatidique de 1914 [c. 1912], muni pour tout viatique d'un titre de concession d'environ 2.000 hectares dans l'Est cochinchinois auquel ses anciens protecteurs patronaux avaient ajouté, assez parcimonieusement d'ailleurs, quelques subsides destinés à l'aider à les mettre en valeur.

Il s'agissait, en l'espèce, de la partie orientale du plateau de Cam-Tiêm, jouxtant la concession des Hévéas de Xuan-Lôc.

À vrai dire, ce n'était pas un très brillant cadeau. Le terrain en question se présentait à l'époque comme une vaste plaine de « tranh », bordé au nord, au sud et à l'ouest, au bas de déclivités plus ou moins abruptes, par de petites rivières qui, à la saison sèche, en drainaient toute l'eau de surface, tandis que des vents brûlants balayaient librement le haut du plateau.

À son arrivée, Biétry entreprit d'y planter de l'hévéa, comme tout le monde, ce qu'il fît sur quelques dizaines d'hectares sans rencontrer au début de difficultés majeures.

[51] Malheureusement, le *tranh*, peu combattu, avait continué à y prospérer. Quant à Biétry lui-même, le climat de Saïgon lui réussissait assez mal et la fréquentation, rue Catinat, des terrasses de café encore moins.

Lors d'une saison sèche un peu plus sévère que les précédentes, un incendie accidentel vint dévaster la plaine de *tranh* de Cam-Tiêm, emportant les hévéas de Biétry dans son tourbillon[2] .

Découragé, malade, à bout de ressources, il se résigna à abandonner la partie, rentra en France et mourut peu après [en réalité, Biétry est décédé à Saïgon, le 22 novembre 1918].

Cependant, son titre de concession était demeuré valable.

Durant la saison 1923-1924, Girard entreprit d'en négocier l'acquisition auprès des créanciers de Biétry qui le conservaient patiemment dans leurs tiroirs.

———————

DEUIL

(*Le Journal des débats*, 1er mars 1930)

Nous apprenons la mort du comte Albert de Guigné, decédé à Nantes, dans sa quatre-vingt-unième année.

———————

BIBLIOGRAPHIE :

Christophe Maillard, *Pierre Biétry (1872-1918). Du socialisme au nationalisme, ou l'aventure du leader des Jaunes à la Belle Époque*, Université technologique de Belfort-Montbéliard, Sciences humaines et technologies, 2013, 200 p.

———————

[2] Une centaine d'arbres y résistèrent cependant qu'à mon arrivée, en 1928, on pouvait voir encore aux abords de ce qui deviendrait plus tard le centre de la plantation d'Ong-Que.

Christophe Maillard, *Un syndicalisme impossible ? L'avenir oublié des jaunes*. Editions Vendémiaire, Paris, 2016.

———————